E.G.L.

Organisation de la CEPGL pour l'Energie des Pays des Grands Lacs

Burundi. RD Congo. Rwanda

RAPPORT SUR L'ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET HYDROELECTRIQUE REGIONAL RUZIZI III ET INFRASTRUCTURES ASSOCIEES

Bujumbura, Mars 2026

Table des matières **Page**

1. Feuille de route....1
2. Processus de recrutement de l'entreprise de construction de la Centrale hydroélectrique régionale de Ruzizi III (IAC/EPC)....1
3. Processus de recrutement de l'Ingénieur Indépendant....2
4. Agent de probité....2
5. Audit juridique des Accords de Projet....3
6. Processus d'agrément de REL comme entreprise communautaire....4
7. Mise en application des recommandations de la 13ème Réunion du Comité de Pilotage et de la Réunion tenue à Bujumbura en Novembre 2023 entre EGL, REL et les Bailleurs de fonds....4
8. Panels d'Experts Indépendants....5
9. Acquisitions des terres....6
10. Activités environnementales et sociales....7
11. Levée du Cas de Force majeure....8
12. Plan de Développement Local(PDL)....8
13. Notification aux Etats riverains (Tanzanie et Zambie) du Projet Ruzizi III....9
14. Ingénierie....9
15. Financement du Projet....10
16. Engagement des parties prenantes....11
17. Questions transfrontalières....11
18. Processus de recrutement d'un Cabinet chargé d'élaborer l'Etude de Développement d'un Marché intégré de l'Energie dans la Région des Grands-Lacs....12
19. Processus de recrutement d'un Bureau d'études chargé de l'Etude de Renforcement de capacités, Facilitation en vue de l'adoption officielle dans tous les pays de la CEPGL d'une

Méthodologie de tarification commerciale harmonisée pour un Secteur de l'Electricité bancable et performant et de mesures de mise en œuvre.....13
20. Processus de recrutement d'un consultant chargé de l'élaboration de la Politique énergétique de la CEPGL et de son Plan d'action stratégique de mis en oeuvre.....13
21. Processus de recrutement d'un consultant individuel chargé de l'élaboration d'une Stratégie de développement des Energies Renouvelables dans la CEPGL.....14
22. Etude de faisabilité, d'APD et DAO pour la Réhabilitation, la Fiabilisation et l'Extension des Réseaux MT/BT de distribution d'électricité à l'Est de la RDC.....15
23. Infrastructures associées.....16
A. Poste 220 kV de Kamanyola.....16
B. Ligne 220 kV Kamanyola-Buhandahanda.....16
C. Ligne 220 kV Kamanyola-Karongi.....17
D. Ligne 220 kV Kamanyola-Bujumbura.....18
E. Nouveau Poste national 220 kV de Buhandahanda.....18

Tel qu'il est monté en Partenariat Public Privé, la partie privée qui développe le Projet apporte 20% du total de la dette et 70% des fonds propres quand la partie publique qui suit le Projet apporte 80% du total de la dette et 30% des fonds propres.

C'est un nouveau modèle qui, des fois, pose problème dans l'application à la lettre de certaines procédures existantes. Ce qui nécessite quelques fois des adaptations par rapport à la situation réelle du Projet.

Situation au cours du mois de Février 2026

N°	Sujet	Activités réalisées	Activités ultérieures	Observations
1	**Feuille de route**	Conformément aux recommandations de la réunion de Nairobi du 23 au 27 février 2026, REL a partagé, en date du 06/03/2026, la Feuille de route actualisée qui fixe la nouvelle date de clôture financière au 31décembre 2026.		Le chemin critique vers la Clôture Financière reste la fin des activités de mobilisation des financements du Projet auprès des Bailleurs de fonds en vue de conclure les accords y afférents.
2	**Processus de recrutement de l'entreprise de construction de la Centrale**	• REL a terminé les évaluations technique et financière et la Banque mondiale a déjà donné son avis de non-objection.	• Négociation et signature des Termes du contrat de l'Entreprise EPC.	

N°	Sujet	Activités réalisées	Activités ultérieures	Observations
	hydroélectrique régionale Ruzizi III (IAC/EPC)	• REL envisage de tenir les réunions de négociation du contrat EPC du 23 au 27 mars 2026 au Caire.		
3	**Processus de recrutement de l'Ingénieur Indépendant**	• Requête d'ANO à la Banque mondiale par l'EGL, le 17/12/2025, sur le Rapport révisé d'évaluation des Propositions techniques intégrant les observations et recommandations adressées à l'EGL par la Banque Mondiale le 03 décembre 2025. • La Banque Mondiale a donné son avis de non-objection en date du 17/02/2026. • La notification des résultats de l'évaluation technique aux soumissionnaires a eu lieu le 06/03/2026	• Evaluation financière, combinée et finale à partir du 16/03/2026. • Négociation du contrat avec le meilleur candidat. • Signature et gestion du contrat.	Le processus de recrutement de l'Ingénieur Indépendant, de même que la gestion de son contrat, sont menés conjointement par l'EGL et REL.
4	**Agent de Probité**	• Le Prestataire de Services d'Assurance de Probité, AH Consulting Ltd (Ouganda), a été recruté par les Sponsors de	• Coordination conjointe, par REL et la Banque Mondiale, des activités de l'Agent de Probité qui doit	

N°	Sujet	Activités réalisées	Activités ultérieures	Observations
		REL et approuvé par la Banque Mondiale. • Le Prestataire de Services d'Assurance de Probité a participé aux réunions bilatérales avec les soumissionnaires, à l'ouverture et à l'évaluation interne des offres pour le recrutement de l'entreprise de construction de la Centrale Hydroélectrique Ruzizi III.	participer à toutes les séances de négociation du contrat de l'entreprise de construction IAC/EPC. • Partage simultané avec l'EGL, par REL, de toutes les correspondances adressées aux Bailleurs de fonds concessionnels et de tous les Rapports de l'Agent de probité.	
5	**Audit juridique des Accords de Projet**	Au cours de la réunion de négociation de Nairobi du 23 au 27 février 2026, les Parties se sont mis d'accord sur tous les points à intégrer dans l'Avenant n° 5 et ont décidé que le projet dudit Avenant soit proposé par la Partie privée.	• Proposition de la rédaction du projet d'Avenant n° 5 par la Partie privée ; • Finalisation de la rédaction de l'Avenant n° 5 par les conseillers des Parties	

N°	Sujet	Activités réalisées	Activités ultérieures	Observations
			• Signature de l'Avenant n° 5 par les Parties.	
6	**Processus d'agrément de REL comme Entreprise Communautaire**	• Soumission aux Chefs d'Etat, en date du 30 Avril 2025, par le SEP/CEPGL, du dossier relatif à la reconnaissance de REL par les Etats contractants en tant qu'entreprise communautaire. • Le Burundi et le Rwanda ont déjà donné un avis favorable à l'agrément de REL au statut d'entreprise communautaire et son admission au régime de faveur du Code communautaire des Investissements de la CEPGL. • La correspondance sur l'approbation de la RDC va être bientôt signée par la Ministre en charge des Affaires Etrangères.	• Reconnaissance de REL par l'ensemble des États membres comme entreprise communautaire de la CEPGL.	
7	**Mise en application des**	Une réunion de négociation relative à l'Avenant n°5 aux	Mise en œuvre des activités devant mener à	

N°	Sujet	Activités réalisées	Activités ultérieures	Observations
	recommandations de la 13ème Réunion du Comité de Pilotage et de la Réunion tenue à Bujumbura en Novembre 2023 entre EGL, REL et les Bailleurs de fonds	Accords de Projet et aux principes clés des Accords de financement du Projet Ruzizi III s'est tenue du 23 au 27 février 2026 entre les Parties publique et privée. A l'issue de cette réunion, les Parties se sont accordées sur l'ensemble des dispositions à intégrer dans l'Avenant n°5 et sur le processus devant conduire à sa signature.	la signature de l'Avenant n° 5 en mi-avril 2026.	
8	**Panel d'Experts Indépendants**	**A. Panel d'Experts indépendants pour la Sécurité du barrage** Le processus de recrutement des Experts du Panel pour la Sécurité du Barrage a été finalisé. Cependant, l'Expert Séismologue sera mobilisé ponctuellement par EGL et REL, et sa présence permanente n'est pas requise pour considérer que le Panel de sécurité du barrage est au complet.	• Envoi à la BAD par l'EGL d'une Note sur l'approche à adopter en prévision d'un recours éventuel à l'Expert Sismologue ; • Recherche auprès des partenaires d'au moins deux CV de candidats potentiels	La Banque Mondiale et REL ont convenu que la présence de quatre Experts suffit pour considérer que le Panel pour la Sécurité du Barrage est au complet.

N°	Sujet	Activités réalisées	Activités ultérieures	Observations
		B. Panel d'Experts indépendants pour la Conformité environnementale et sociale Sur trois Experts prévus pour ce Panel, la signature du contrat de l'Expert Santé-Sécurité-Environnement a été finalisée et l'EGL est en attente de deux autres avis de non-objection sollicités auprès de la BAD en décembre 2025, sur les projets de contrats convenus entre l'EGL et l'Expert Social, Socio-Anthropologue et entre l'EGL et l'Expert Environnementaliste, avant de pouvoir finaliser le processus.	étant donné que l'EGL dispose déjà d'un CV et que la BAD exige une comparaison d'au moins 3 CV. Finalisation et signature des contrats dès que la BAD aura donné son avis de non-objection.	
9	**Acquisition des terres**	• La réévaluation des terres et droits fonciers sur la rive gauche a été finalisée et le Rapport d'évaluation a été transmis à la BAD.	• Finalisation de la réévaluation des terres sur la rive congolaise ; • Distribution des frais d'indemnisations dès que possible.	

N°	Sujet	Activités réalisées	Activités ultérieures	Observations
		• Cette activité est en cours sur la rive congolaise et pourrait durer entre 6 et 8 semaines. • La procédure interne de mise à disposition, par la BAD, des fonds dédiés aux expropriations est en cours d'instruction.		
10	**Activités environnementales et sociales**	• Les rapports EIES et les documents connexes, ont été publiés avec succès sur le site Internet de REL et celui de la Banque Mondiale respectivement en septembre et octobre 2024. Les Conseillers techniques des Bailleurs de fonds ont soumis leur premier rapport avec des recommandations sur les actions environnementales et sociales clés. • La SFI examine actuellement le Rapport EIES en vue d'une publication rapide.	• Préparation, par REL, d'un Plan d'Action Environnemental et Social (PAES) en tenant compte des commentaires des Conseillers techniques des Bailleurs de fonds et le PGES. • Transmission à EGL par chaque Bailleur de fonds d'une Note synthèse des conditions nécessaires à la présentation du Projet à son Conseil d'Administration, y compris les aspects	• La BAD doit publier les rapports EIES pendant 120 jours après la fin de la réévaluation des terres en cours. Cela retardera la date du Conseil d'Administration de la BAD et la Clôture Financière qui s'ensuivra. REL est en train de discuter des options d'atténuation avec la BAD et les États Contractants. • EGL demande à la BAD de partager le rapport produit par les Conseillers

N°	Sujet	Activités réalisées	Activités ultérieures	Observations
		• Remise à l'EGL, par REL en date du 09/12/2025, du Rapport d'étude complémentaire sur l'écosystème des poissons de la rivière Ruzizi. • Des réunions mensuelles sont régulièrement tenues entre les Experts environnementalistes de l'EGL et ceux de la BAD en vue d'échanger sur la situation des aspects environnementaux du Projet.	environnementaux et sociaux. • Réponses par REL aux commentaires et préoccupations des Conseillers techniques des Bailleurs de fonds dans le cadre de leur processus d'évaluation E&S.	techniques des Bailleurs de fonds sur l'EIES.
11	**Levée du Cas de Force Majeure**	REL a envoyé, en date du 22 septembre 2025, à l'EGL une Lettre de Confort par laquelle elle affirme que ni elle, ni ses Sponsors ne comptent se désengager du Projet, nonobstant le Cas de Force Majeure persistant.	Déclaration officielle par REL de la cessation du Cas de Force Majeure.	Le cas de Force Majeure n'a été invoqué qu'en raison de la difficulté de réévaluer les terres sur la rive congolaise. Or, aujourd'hui, la réévaluation des terres sur cette rive est en cours.
12	**Plan de Développement Local (PDL)**	Lors de la réunion de concertation des Bailleurs de fonds, tenue à Nairobi du 18 au 21 novembre	• Transmission à la Banque Mondiale par	

N°	Sujet	Activités réalisées	Activités ultérieures	Observations
		2025, les Parties ont convenu que les Etats soumettraient à la Banque mondiale des projets financièrement réalisables, élaborés en tenant compte du budget disponible.	chaque Etat Contractant du PDL • Identification, par la Banque Mondiale, des projets à mettre en en œuvre.	
13	**Notification aux Etats riverains (Tanzanie et Zambie) du Projet Ruzizi III**	Activité déjà faite par l'EGL et aucune préoccupation n'a été soulevée par l'un ou l'autre Etat.	Elaboration par EGL des réponses aux éventuelles préoccupations soulevées par les Etats riverains.	
14	**Ingénierie**	• Préparation en cours, par REL, des réponses aux commentaires techniques des Bailleurs de fonds non concessionnels et de leurs Conseillers. • Visite du site par le Conseiller technique des Bailleurs de fonds non concessionnels.	• Partage avec l'EGL, par REL, des commentaires techniques de Bailleurs de fonds non concessionnels. • Collaboration entre EGL, REL et les Experts du Panel pour la Sécurité du barrage. • Poursuite, par REL et dès que possible, des	

N°	Sujet	Activités réalisées	Activités ultérieures	Observations
			activités d'échantillonnage des sédiments suspendues à cause de la situation sécuritaire dans la zone du Projet.	
15	**Financements du Projet**	Lors de la réunion tenue à Nairobi du 23 au 27 février 2026, un compromis a été trouvé sur les principes clés des Accords de financement. Il reste la rédaction finale par les Conseils et la signature des différentes Parties concernées.	• Poursuite des échanges entre les Conseils des différents partenaires en vue de s'accorder sur la rédaction des différents accords ; • Signature des Accords de financement par les Parties concernées. • Nomination de l'Auditeur du Modèle financier par les Parties et du Conseiller en Assurance par REL. • Recrutement d'un Auditeur international pour l'audit des Coûts de développement	

N°	Sujet	Activités réalisées	Activités ultérieures	Observations
			avant la clôture financière conformément aux Accords de Projet.	
16	**Engagements des parties prenantes**	• Tenue des Réunions avec les différentes Autorités politiques, techniques et sécuritaires dans les trois pays, SEP/CEPGL, REL et ses Sponsors, ainsi que les différents Bailleurs de fonds. • Visite du site par les Diplomates et les bailleurs de fonds. • Préparation, par EGL et REL, de la réunion au Burundi avec les Ambassadeurs et le Ministre en charge de l'énergie.	• Coordination continue, par EGL et REL, de l'engagement des Partie Prenantes • Organisation des réunions avec le Ministère des Finances à Kigali et Kinshasa • Mission diplomatique à Kinshasa.	
17	**Questions transfrontalières**	• Lors de la réunion de concertation des Bailleurs de fonds, du 18 au 21 novembre 2021 à Nairobi, REL a souhaité la poursuite des échanges entre le SEP/CEPGL, EGL, REL et les Services concernés en vue de l'application du régime de la CEPGL aux mouvements	Poursuite des échanges entre le SEP/CEPGL, EGL, REL et les Services concernés en vue de l'application du régime de la CEPGL aux mouvements transfrontaliers.	

N°	Sujet	Activités réalisées	Activités ultérieures	Observations
		transfrontaliers garantissant la libre circulation des biens et des personnes pendant la phase de construction.		
18	**Processus de recrutement d'un Cabinet chargé d'élaborer l'Etude de Développement d'un Marché intégré de l'Energie dans la Région des Grands-Lacs**	La procédure est en cours : • Les travaux du Comité chargé d'évaluer les Manifestations d'Intérêt et établir la Liste restreinte ont été achevés en mai 2025. • EGL a envoyé à la BAD la requête d'avis de non-objection sur le Rapport d'évaluation et la Liste restreinte, ainsi que sur la Demande de Propositions respectivement le 03/06/2025 et le 30/06/2025. • Lors de la réunion en ligne du 30 janvier 2026, la BAD a indiqué que l'avis demandé pourrait être délivré avant la fin du mois de février 2026.	Poursuite de la procédure dès réception des avis demandés à la BAD.	

N°	Sujet	Activités réalisées	Activités ultérieures	Observations
19	**Processus de recrutement d'un Bureau d'études chargé de l'Etude de Renforcement de capacités, Facilitation en vue de l'adoption officielle dans tous les pays de la CEPGL d'une Méthodologie de tarification commerciale harmonisée pour un Secteur de l'Electricité bancable et performant et de mesures de mise en œuvre.**	Poursuite de la révision par l'EGL du Rapport d'évaluation des Manifestations d'Intérêt et de la Demande de Propositions, faisant suite à l'avis d'objection de la BAD en date du 21 octobre 2025, émis en réponse aux sollicitations de l'EGL du 30 juillet 2025 pour le Rapport d'évaluation des Manifestations d'intérêt et du 28 août 2025 pour la Demande de Propositions.	• Finalisation de la révision du Rapport d'évaluation des Manifestations d'Intérêt et de la Demande de Propositions. • Requête, à la BAD par l'EGL, de l'avis de non-objection sur la version révisée du Rapport d'évaluation des Manifestations d'Intérêt et de la Demande de Propositions. • Publication de la Demande de Propositions et poursuite de la procédure.	
20	**Processus de recrutement du**	• Publication de l'Avis à Manifestation d'Intérêt le	• Demande à la BAD l'autorisation de	

N°	Sujet	Activités réalisées	Activités ultérieures	Observations
	consultant chargé de l'élaboration de la Politique énergétique régionale de la CEPGL et de son Plan d'action stratégique de mise en œuvre	05/11/2025 sur le site de la BAD et dans les journaux LeRenouveau du Burundi, le Potentiel de la RDC et ImvahoNshya du Rwanda en date du 07/11/ 2025. • Remise des Manifestations d'Intérêt, le 21/11/2025 à l'EGL, par les soumissionnaires. A cette date de soumission, une seule candidature a été réceptionnée.	relancer la procédure, la première procédure ayant été infructueuse. • Relance de la procédure dès réception de l'avis de non-objection de la BAD.	
21	**Processus de recrutement d'un consultant individuel chargé de l'élaboration d'une Stratégie de développement des Energies Renouvelables dans la CEPGL**	• Publication de l'Avis à Manifestation d'Intérêt le 11/11/2025 sur le site de la BAD et dans les journaux LeRenouveau du Burundi, le 14/11/2025, le Potentiel de la RDC, le 17/11/2025 et l'ImvahoNshya du Rwanda en date du 19/11/ 2025. • Remise des Manifestations d'Intérêt le 28/11/2025 à l'EGL par les soumissionnaires.	• Soumettre à la BAD une demande d'autorisation en vue de la relance de la procédure, la première ayant été déclarée infructueuse ; • Procéder à la relance de ladite procédure dès obtention de l'approbation de la BAD.	

N°	Sujet	Activités réalisées	Activités ultérieures	Observations
		Aucune candidature réceptionnée à la date de remise des Manifestations d'Intérêt.		
22	**Etude de faisabilité, d'APD et DAO pour la Réhabilitation, la Fiabilisation et l'Extension des Réseaux MT/BT de distribution d'électricité à l'Est de la RDC**	• EGL a finalisé la préparation du Projet de Termes de Référence (TDR) et l'a envoyé à la SNEL (Société Nationale d'Electricité de la RDC) pour avis et commentaires avant la demande d'Avis de non-objection de la BAD. • L'Equipe de la SNEL en charge de ce projet a adressé à l'EGL ses avis et commentaires le 04/02/2026. • La version finalisée des TDR intégrant les observations de la SNEL SA a été transmise par l'EGL à la BAD le 13/02/2026, pour avis de non-objection.	• Publication de l'AMI dès réception de l'avis de non-objection de la BAD. • Poursuite du processus.	

N°	Sujet	Activités réalisées	Activités ultérieures	Observations
23	**Infrastructures associées**			
	A. Poste 220 kV de Kamanyola	EGL est en attente de l'avis de non-objection sollicité à la KfW le 18/02/2026 sur le DAO avant son envoi aux candidats présélectionnés dans le cadre du recrutement de l'Ingénieur-Conseil du Projet Poste de Kamanyola et Ligne Kamanyola-Buhandahanda	• Demande aux candidats présélectionnés de soumettre les propositions techniques et financières dès la réception de l'avis de non-objection demandé à la KfW. • Poursuite du processus.	• Travail rapproché avec les Experts des Sociétés Nationales d'Electricité (REGIDESO/BURUNDI, SNEL/RD Congo, EDCL/EUCL/REG/RWANDA) • Anticipation sur la disponibilité du financement permettant de débuter et achever le projet dans les conditions requises • Anticipation sur la mobilisation des Etats sur les expropriations.
	B. Ligne 220 kV Kamanyola-Buhandahanda/RDC	EGL est en attente de l'avis de non-objection sollicité à la KfW le 18/02/2026 sur le DAO avant son envoi aux candidats présélectionnés dans le cadre du	• Demande aux candidats présélectionnés de soumettre leurs propositions	• Travail rapproché avec les Experts de la Société Nationale d'Electricité de la RDC (SNEL SA)

N°	Sujet	Activités réalisées	Activités ultérieures	Observations
		recrutement de l'Ingénieur-Conseil du Projet Poste de Kamanyola et Ligne Kamanyola-Buhandahanda.	techniques et financières dès la réception de l'avis de non-objection demandé à la KfW. • Poursuite du processus.	• Anticipation sur la disponibilité du financement permettant de débuter et achever le projet dans les conditions requises • Anticipation sur la mobilisation de la SNEL sur les expropriations.
	C. Ligne 220 kV Kamanyola-Karongi	• Négociation en cours entre l'EDCL/REG et la BEI afin de la mise à disposition, par cette Banque, du financement requis pour la construction de la Ligne et la surveillance des travaux. • Réception de l'Avis de Non-Objection de la BEI sur le Rapport d'évaluation des Manifestations d'intérêt et la Liste restreinte pour le recrutement du consultant chargé de la révision des Etudes (Techniques,	• Poursuite de la négociation entre l'EDCL/REG et la BEI pour la mise à disposition du financement pour la construction de la Ligne et la surveillance des travaux. • Soumission des propositions techniques et financières par les	Défis à relever : • Risque de décalage du calendrier de mise en service de la Centrale Ruzizi III • Risque lié à la disponibilité des financements pour la construction de la Ligne • Risque lié à la disponibilité des terres et droits fonciers.

N°	Sujet	Activités réalisées	Activités ultérieures	Observations
		environnementales et sociales). • Demande aux candidats présélectionnés sur la liste restreinte de soumettre leurs propositions techniques et financières.	candidats figurant sur la Liste restreinte. • Ouverture et évaluation des propositions techniques. • Poursuite de la procédure de recrutement du consultant.	
	D. Ligne 220 kV Kamanyola-Bujumbura	Finalisation en cours, par la REGIDESO/Burundi des travaux restants de construction de la Ligne.	Implantation de 7 Pylônes sur le territoire congolais dès que possible.	La construction de la ligne a été financée par la BAD à hauteur de 16,17 Millions d'UC, soit 23,1 Millions de dollars américains. De son côté, l'UE a pris en charge le financement de la construction du poste de Rubirizi, pour un montant de 14,7 millions d'euros.
	E. Nouveau Poste national 220 kV de Buhandahanda	• Transmission, à la BAD par la SNEL SA, des rapports d'audit des exercices 2022 et 2023, ainsi que l'audit de clôture du Projet NELSAP, sur lesquels la	• Résiliation du contrat de l'entreprise qui était chargée de la mise en œuvre du Projet ;	• Le projet de construction du poste de Buhandahanda, initialement placé sous la responsabilité du

N°	Sujet	Activités réalisées	Activités ultérieures	Observations
		BAD doit formuler ses observations préalables avant l'annulation du financement ; • Transmission, à la KFW par la SNEL SA, de l'inventaire, des matériels et équipements à monter pour ce Poste, lesquels sont déjà acquis et entreposés dans les magasins de Luiro à proximité de Bukavu.	• Transmission, à la KfW par la SNEL SA, de la liste des équipements • Recrutement par la SNEL SA de l'entreprise de construction du Poste de Buhandahanda ; • Validation des équipements disponibles à Luiro par l'Ingénieur-Conseil en cours de recrutement par l'EGL sur financement de la KfW.	NELSAP, a été annulé par la BAD en raison des retards accumulés dans sa mise en œuvre. • Un accord sur les modalités de construction de ce Poste devra être convenu entre la SNEL SA et la KfW. Celle-ci indique que le financement de la construction ne pourra être envisagé qu'après la réalisation et la validation des études requises.

Fait à Bujumbura, le..17../..03../2026

LE DIRECTEUR GENERAL,

ORGANISATION DE LA C.E.P.G.L. POUR L'ENERGIE DES GRANDS LACS
E.G.L.
BURUNDI RWANDA
R. D. CONGO

Charles VUMBI MBENGA

17/03/2026